

**ASSISTANT(E) SOCIAL(E)
OU ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)**
**Accompagnement
des mineurs et majeurs
non accompagnés**

CADRE D'EMPLOI : tous les cadres d'emploi

DIRECTION : Direction Générale Adjointe des Solidarités, de la Culture et du Sport, Direction du Développement Social Local

Le Conseil départemental de la Nièvre recrute un(e) assistant(e) social(e) ou un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) dans l'accompagnement des mineurs et majeurs non accompagnés au sein du **Site d'action médico-sociale Chaméane à Nevers**, il/elle aura pour missions principales :

DESCRIPTIF DU POSTE :

Ce poste est centré sur la prise en charge des mineurs et majeurs non accompagnés mais le travailleur social peut intervenir sur les autres missions ASE en fonction des urgences, de l'activité et des nécessités de service (accueil mineurs, AED) **(70 % - 100%) :**

Accueil, évaluation, orientation, et suivi des mineurs non accompagnés :

- Évaluer la minorité et l'isolement du mineur en application de la circulaire du 31 mai 2013 et de la loi du 7 mars 2016
- Organisation de l'accueil d'un mineur chez un assistant familial ou en établissement (préparation et mise en œuvre du projet de l'enfant)
- Participation au recrutement d'un assistant familial en lien avec la DRH et le Service Famille Enfance (projet pour l'enfant)
- Rédaction du contrat d'accueil du mineur chez un assistant familial
- Rédaction des rapports (CRIP, justice ...)
- Rapports annuels pour tous mineurs confiés
- Organisation et participation aux réunions de synthèses, concertation, commission d'accueil

- Prises de rendez-vous et entretiens avec les différentes personnes et partenaires concernés par la situation
- Démarches administratives (scolarité, soins, loisirs, orientations, insertion professionnelle, Préfecture etc...)
- Tenue des dossiers : comptes-rendus, notes de suivi courriers (familles, partenaires...)
- Démarches particulières d'accompagnement (hôpital, commissariat, avocat, expertises, juge d'instruction, juge des tutelles, établissements d'accueil...)
- Se présenter aux commissions rogatoires, police, gendarmerie, justice
- Participation aux audiences en assistance éducative (préparation, accompagnement des familles...) et tutelle mineur
- Soutien aux familles d'accueil

Gestion d'une régie spécifique liée à l'obtention des documents administratifs

COMPÉTENCES REQUISES :

Formation

Diplôme d'État d'assistant de service social ou Éducateur Spécialisé

Formations et qualifications nécessaires

Permis de conduire

Connaissances / compétences requises

- savoirs : connaissances de la législation et des dispositifs en matière d'Aide Sociale à l'Enfance, spécificités de la prise en charge des MNA, des procédures de la collectivité, connaissance des partenaires et des dispositifs de l'insertion sociale et professionnelle, connaissance de la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France
- savoir faire (compétences techniques) : qualités rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse, capacité à investiguer et à évaluer, aptitudes à impulser des actions éducatives, capacité à actualiser ses connaissances et à faire évoluer les pratiques professionnelles
- savoir être (qualités relationnelles / d'encadrement) : esprit d'équipe indispensable, discrétion professionnelle, capacité d'écoute, organisation et gestion du temps, aptitude au travail partenarial, à la communication et à la négociation ; facilité d'adaptation ; intérêt pour les pratiques et les actions innovantes.

Vous souhaitez postuler ?

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 20 août 2018 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,
service des parcours professionnels,

Hôtel du Département,
58 039 NEVERS CEDEX

ou

jury-drh@nievre.fr